

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU VENDREDI 19 MAI 2017 à 20 heures 30**

Etaient présents : M. LE FRANC, Mmes BOUTIER, PHILIPPE, MM. JOUAN, MAHEO, M. ROUILLE, Mme LE GALLO, Mme GAUTHIER, M. LE POTTIER, Mme GALLAIS, M. LE FORESTIER.

Absents excusés :

Mme Mireille BARAN donne pouvoir à M. Jean-Pierre ROUILLE,
M. Franck JEGLOT donne pouvoir à M. Thomas, MAHEO,
Mme Lyne MILBEO,
M. François BINET.

Ouverture de la séance à 20 heures 43

Le procès-verbal de la réunion du 21 Avril 2017 est adopté.

LOYERS DES LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JUILLET 2017

Le Conseil Municipal décide une augmentation de 0.18 % des loyers pour le 1^{er} juillet 2017.

- **Nouvelle Résidence - Foyer Social**

Le tarif mensuel à régler comprend le loyer et les charges locatives correspondant à l'entretien des espaces communs – 7,2 %.

Surface utile	TARIFS au 1er juillet 2016 (charges comprises)	TARIFS au 1er juillet 2017 Charges incluses	Soit pour 7,2 % charges
3 logements T3 aile ouest – 86,40 m2	280,26 Euros	280,76 Euros	20,22 E
1 studio aile nord n° 3 – 59,40 m2	192,64 Euros	192,99 Euros	13,90 E
1 studio aile nord n° 4 – 53,40 m2	173,06 Euros	173,37 Euros	12,48 E
2 studios aile nord n°1et 2 – 52,40 m2	169,81 Euros	170,12 Euros	12,25 E
1 studio aile nord n° 5 – 51,40 m2	166,98 Euros	167,28 Euros	12,04 E

- **Autres logements**

	TARIFS au 1er juillet 2016	TARIFS au 1er juillet 2017
Logement sous-sol du Foyer social 16 rue Jean Moulin (121 m2)	287,45 Euros	287,97 Euros
Logement -11 rue Pierre Loti (125 m2) + garage	373,32 Euros + 27,42 Euros	373,99 Euros + 27,47 Euros

- **Résidence Champêtre**

Surface utile			TARIFS au 1er juillet 2016	TARIFS au 1er juillet 2017
1ère TRANCHE	94.65 m2	F2	281,04 Euros	281,55 Euros
1ère TRANCHE	121.45 m2	F4	359,32 Euros	359,97 Euros
2ème TRANCHE	121.45 m2	F4	359,32 Euros	359,97 Euros
Garages rue Jeanne d'Arc			9,77 Euros	9,79 Euros

- **Ancien logement de fonctions – 11, rue du Général de Gaulle**

Surface utile			TARIF au 1er juillet 2016	TARIFS au 1er juillet 2017
Logement	102.36 m2	F3	426,57 Euros	427.34 Euros

- **Logement – 2, rue des Lilas**

		TARIF au 1er juillet 2016	TARIF au 1er juillet 2017
Logement	F3 (115 M2)	514,35 Euros	515,28 Euros
	Logement	Dont 486,48 €	Dont 487,36 €
	Garage + cellier	27,87 €	27,92 €

- **Logement – 4, rue des Lilas**

Surface utile		TARIF au 1er juillet 2016	TARIF au 1er juillet 2017
Logement	41.39 m2 F1	174,90 Euros	175,21 Euros

- **Logement – 1, rue du Centre**

Délib.16/09/2016		TARIF au 1er octobre 2016	TARIF au 1er juillet 2017
Logement F6 (135 m2)		560,00 Euros	561,00 Euros
Avec garage			

- **Logement – 3, rue du Centre**

Surface utile		TARIF au 1er juillet 2016	TARIF au 1er juillet 2017
Logement	113.75 m2 F4	527,96 Euros	528,91 Euros
	Loyer	Dont 513,03 €	Dont 513,95 €
	Annexe jardin	14,93 €	14,96 €

Arrivée de Mme Lyne MILBÉO à 21 heures 03

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU 1^{ER} JANVIER 2018 ET PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Le Conseil Municipal décide de modifier la formule de facturation de l'assainissement collectif à partir du 1^{er} janvier 2018. Ce sera désormais un prix unitaire au m3 d'eau potable quel que soit le volume consommé, soit 1.90 € / m3.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la participation PAC passe de 583 € à **589 €**.

ÉCHANGE COMMUNE – MME LE SOUDER : CARREFOUR 4 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'échange entre Mme Le Souder qui donne 14 m2 et la commune 8m2. Le maire est autorisé à signer l'acte notarié correspondant auprès de la SCP Ouvrard et Souëf.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE POUR 2017

Le Conseil Municipal autorise le maire à effectuer les modifications suivantes sur le budget général de la Commune pour 2017 :

COMPTES DÉPENSES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	23	2315	36	Installations, matériel et outillage techniques	-127 000,00
D	I	23	2312	36	Agencements et aménagements de terrains	127 000,00
D	I	23	2313	012	Constructions	-1 920,00
D	I	21	2135	012	Installations générales, agencements, aménagements	1 920,00
D	I	041	2312	36	Agencements et aménagements de terrains	2 844,00
Total						2 844,00

COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
R	I	041	2315	36	Installations, matériel et outillage techniques	2 844,00
Total						2 844,00

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX POUR LES TROIS LOGEMENTS LOCATIFS 1 RUE PIERRE LOTI

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une demande de travaux pour le changement des ouvertures des trois logements locatifs aux 1, 1 bis et 1 ter, rue Pierre Loti.

PRIX DE VENTE DU LOT N°15 DU LOTISSEMENT LES AJONCS

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente du Lot N°15 d'une superficie de 693 m3 :

Prix de vente HT = 9 276.96 €
TVA sur marge = 1 499.19 €
Prix de vente TTC = 10 776.15 €
Soit 13.39 €/m2 HT ou 15.55 €/m2 TTC